

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



En causant avec Séraphin Marion, gentilhomme et homme de lettres

Yolande Grisé

Number 30, Summer 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/39896ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Grisé, Y. (1983). En causant avec Séraphin Marion, gentilhomme et homme de lettres. *Lettres québécoises*, (30), 36–45.



En causant avec Séraphin Marion, gentilhomme et homme de lettres

Entrevue de Yolande Grisé

Réputé pour ses recherches en histoire littéraire parues dans les neuf volumes de la collection *Les Lettres canadiennes d'autrefois* et l'implantation de l'étude de la littérature canadienne-française à l'Université d'Ottawa, honoré de nombreuses distinctions tant au Canada qu'en Europe, Séraphin Marion a travaillé toute sa vie à faire connaître par son enthousiasme, sa plume et sa parole les réalisations de la présence française au pays et l'importance du rayonnement littéraire dans le développement du Canada français.

À 87 ans, Séraphin Marion reste un passionné d'histoire, d'idées et de culture. Dans la maison qu'il habite depuis plus de quarante ans à Ottawa, où il est né, le doyen des lettres canadiennes-françaises vit au rythme des événements qui marquent le sort des siens, Québécois ou Franco-Ontariens. En parfait gentilhomme comme il ne s'en fait plus, il nous parle ici de ce que fut sa vie et la nôtre. Voici donc des extraits d'une longue conversation échangée avec cet historien de nos lettres, charmant causeur et excellent conteur.

Y.G.: M. Marion, vos parents et vos grands-parents étaient québécois. Pourtant, vous êtes né en Ontario, plus précisément à Ottawa, dans le quartier latin, si je puis dire, de la Capitale nationale puisque vous avez vu le jour à quelque pas de l'Université d'Ottawa. Quelles circonstances ont présidé à votre naissance, loin de St-Paul-L'Ermite, patrie de votre famille?

S.M.: Ma réponse pourrait tenir en peu de mots: c'est la faute à mon grand-père, le notaire Marion, si fautive il y a.

Mes deux grands-pères et mes deux grands-mères sont nés à Saint-Paul-L'Ermite, P.Q. Mon grand-père Marion pratiquait sa profession non seulement à St-Paul-L'Ermite, mais dans toute la région. Il était populaire. Aus-

si, un bon matin, on l'invita à se lancer dans la politique. Il a été député du comté de L'Assomption pendant vingt ans: député conservateur, s'il-vous-plaît, parce que, dans ce temps-là, le parti des honnêtes gens, c'était le parti conservateur. Donc, député pendant vingt ans, mon grand-père s'est fait des amis. Je vous parle là de 1894. Alors mon grand-père, qui connaissait le ministre des Travaux publics d'Ottawa, Israël Tarte, ancien propriétaire de *La Patrie*, a fait nommer mon père, l'ainé de huit enfants et fort en mathématiques bien qu'il n'ait pas fait un cours classique complet, comme comptable au Ministère des travaux publics à Ottawa. Mon père s'est marié l'année suivante, et je suis venu au monde en 1896, à Ottawa. Donc tout ça, c'est la faute des Travaux publics!

Y.G.: Dans une série d'entrevues accordées à Radio-Canada en mars 1980¹, vous déclariez: «Moi, je suis né en Ontario, que voulez-vous, je l'admets, mais je n'en suis pas plus fier que ça.» Plus tard, vous affirmiez à propos de Mgr Charbonneau né à Lefavre, Ont.: «C'était un Franco-Ontarien, vous savez, pour moi, ce n'est pas une si grande gloriole, mais en tout cas...» Pourriez-vous expliquer votre pensée.

S.M.: Je n'en suis pas plus fier que ça, pourquoi? À cause de l'odieuse persécution des francophones en Ontario. Voilà la raison! Cent ans de Confédération: cent ans d'injustice, surtout pour nous autres, Franco-Ontariens. Comment voulez-vous aimer une patrie qui vous persécute tout le temps? Vous connaissez la parole célèbre: «Ingrate patrie, tu n'auras pas

mes os.» Puis il y a surtout la fameuse question du Règlement XVII (décrété en 1912) que j'ai vécu. Ça, c'était quelque chose d'épouvantable. On nous enlevait nos écoles. C'est là que j'ai commencé à lutter et je n'ai jamais «lâché» depuis ce temps-là. Normalement, ma petite patrie devrait être mon lieu de naissance, l'Ontario, et ma grande patrie, le Canada. Mais quand votre petite patrie vous persécute, alors je dis non. Moi, ma petite patrie, c'est St-Paul-L'Ermite, puis ma grande patrie, c'est le Canada. Pour moi, donc, ce n'est pas une grande gloriole d'être né en Ontario.

Mais, pour Mgr Charbonneau, il y avait tout de même autre chose. Je m'explique. J'ai très bien connu Mgr Charbonneau, parce qu'autrefois, il demeurait sur la rue Sussex à Ottawa et, en me rendant aux Archives où je travaillais, nos chemins se croisaient, et on causait. Lorsqu'il fut nommé archevêque de Montréal — il avait d'abord été évêque de Haileybury, je pense —, cela fut une surprise au Québec pour tout l'épiscopat québécois. Vous savez, il y avait tout de même au Québec d'excellents théologiens et je ne dirai pas que Mgr Charbonneau était un grand théologien, non: c'était un homme très pratique, beaucoup plus pratique que les Québécois ne l'étaient dans ce temps-là. On dirait que l'épiscopat québécois s'est senti ravalé à un rang inférieur avec un Franco-Ontarien comme archevêque. C'est évidemment le Vatican qui l'a nommé. Je ne veux pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. Je ne veux pas critiquer le Vatican, mais Mgr Charbonneau a passé, n'est-ce pas, pour être un «progressiste». C'était très mal reçu à ce moment-là.

N'oubliez pas que, lors de la grève de l'amiante sous M. Duplessis, quand celui-ci a déclaré que les grévistes de Murdochville, c'était des communistes — or être communiste évidemment, c'était un péché sans rémission, ni en ce monde ni en l'autre —, eh bien, Mgr Charbonneau a ordonné une quête dans toutes les paroisses de son diocèse pour venir en aide aux familles qui n'avaient pas de quoi manger. Alors, Duplessis a accusé Mgr Charbonneau d'être un communiste, d'aider les communistes. Et on dit — ce

n'est pas absolument sûr — qu'il a envoyé à Rome un homme, un de ses bons conseillers, pour demander la démission de Mgr Charbonneau. Est-ce vrai? Je ne sais pas. Mais, en tout cas, c'est vraisemblable parce que Mgr Charbonneau a reçu une lettre du délégué apostolique disant: «Vous n'êtes plus archevêque de Montréal», sans donner aucune raison, sans permettre à Mgr Charbonneau de se défendre. Et non seulement cela, mais le délégué lui a recommandé de s'éloigner le plus possible de la Province de Québec. Et, à la fin, c'est le délégué qui l'a envoyé à Victoria: non seulement à Vancouver, mais à Victoria! Vous savez, pour moi, Mgr Charbonneau, c'est un saint. Dans l'histoire de notre sainte église catholique, il y a beaucoup de ces exemples. Comme disait je ne me rappelle plus trop qui: «Quand la barque de St-Pierre devient trop lourde et qu'elle menace de sombrer, eh bien, on ne répugne pas à jeter par-dessus bord quelques matelots.»

Y.G.: Vous avez complété votre baccalauréat ès arts au Collège des Pères Oblats d'Ottawa, devenu, depuis, l'Université d'Ottawa, sous la tutelle d'une série de professeurs dont plusieurs venaient de France.

S.M.: Ça, voyez-vous, c'était le fruit de la persécution du petit Père Combes, en France, alors que les religieux ont été chassés de France. Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Beaucoup de religieux Oblats et de toutes sortes de Congrégations, des gens très cultivés qui avaient leurs diplômes, sont alors venus au Canada. Parmi eux, il y avait des as. C'était des gens beaucoup plus développés que la plupart de nos professeurs parce qu'ils venaient de Paris, de la France; ils avaient eu un milieu littéraire, un «background» qu'on n'avait jamais eu, nous autres. En chassant les religieux de France, le petit Père Combes nous a beaucoup aidés. C'était aussi le cas dans les collèges classiques du Québec.

Y.G.: L'un d'eux, le Père Boyon, fut votre professeur de littérature. Bien que ce maître des lettres françaises ne vous eût jamais dit «un traître mot sur la littérature du Canada français» — et là vous n'émettez pas une critique, mais vous constatez un fait qui, à l'époque, «était

alors le lot de presque toutes nos universités» —, vous entrepreniez, dès le début de vos études supérieures, une recherche sur les relations des voyageurs français en Nouvelle-France au XVII^e siècle. Qu'est-ce qui, alors, a motivé votre intérêt pour la littérature et l'histoire du Canada français?

S.M.: Vers 1900, à peu près personne ne croyait à l'existence d'une littérature canadienne valable. Le mot valable est très important. Mais un révérend abbé, l'abbé Camille Roy, professeur et recteur de l'Université Laval, avait publié en 1918 un ouvrage intitulé *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française*². J'ai ce livre; c'est un ouvrage assez rare aujourd'hui. Comme vous voyez, c'est très mince comme manuel. Mais, tout de même, ça existait. J'ai donc acheté ce volume, je ne me souviens pas dans quelles circonstances, et je l'ai lu. Camille Roy analyse dans ce livre des oeuvres très ordinaires des écrivains de l'époque — parce qu'il y en avait des écrivains. Mais, enfin, aujourd'hui, on pourrait résumer son livre dans cinq ou six pages parce que, quelquefois, il s'agit de textes qui ne valaient absolument rien. Mais l'abbé Roy voulait tout de même encourager le développement de nos lettres, et je le comprends parce que, moi, à sa place, j'aurais fait la même chose. Enfin, c'est ce qui faisait dire à Olivar Asselin, le plus grand journaliste de l'époque, que Camille Roy «pesait des chiures de mouches dans des balances de toiles d'araignée». Après ce commentaire, le pur amour n'a jamais filé entre ces deux écrivains.

Y.G.: Après avoir obtenu votre baccalauréat, vous avez choisi d'entrer dans la carrière de l'enseignement. Pourquoi? N'était-ce pas difficile et ingrat pour un jeune de votre âge et pour un laïc, par surcroît, de trouver et d'occuper une telle fonction, surtout en pleine époque du Règlement XVII?

S.M.: Oui, mais j'ai toujours dit: «Ce sera l'enseignement ou rien du tout.» J'ai toujours soupçonné que l'enseignement me permettrait d'écrire. Toujours. Mais je ne voulais pas enseigner dans les «high schools» d'Ontario, même si les salaires qu'on y offrait étaient beaucoup plus respectables que dans les collèges religieux.

Les professeurs recevaient là un mille dollars par année; autrement, c'était trois cents dollars par année. C'était donc beaucoup plus intéressant.

Y.G.: De retour d'un premier séjour à Paris, à la fin de la première guerre mondiale, au cours duquel vous aviez obtenu un premier diplôme d'études supérieures en civilisation française, vous avez accepté un poste d'enseignement au Collège militaire de Kingston. Vous avez été ainsi le premier Canadien français à y enseigner. Pourquoi avez-vous choisi, alors, de vous exiler dans une institution militaire, de langue anglaise, plutôt que d'opter pour le Collège d'Ottawa où vous aviez non seulement complété vos études de baccalauréat, mais déjà enseigné pendant une année, ou encore quelque autre institution de langue française au Québec?

S.M.: À ce moment-là, l'enseignement relevait des provinces. Au Québec, et même dans les autres provinces, mais surtout au Québec, vous n'aviez pratiquement pas de laïcs comme professeurs. Pourquoi? Parce que les salaires étaient infiniment bas. Un professeur laïc ne pouvait pas faire vivre femme et enfants avec des salaires faméliques. Alors, moi, le 15 août 1920, j'arrive de Paris chez mon père à Ottawa: je voulais faire de l'enseignement. Je me sentais né pour cela. Quand j'avais enseigné au Collège d'Ottawa, je gagnais 75 \$ par mois, et seulement pendant dix mois: les mois de juillet et août, on ne travaillait pas, alors, on n'était pas payé. Il n'y avait pas d'année sabbatique non plus, pas besoin de vous le dire. Tout l'enseignement donc relevait des provinces. Mais le Collège militaire royal de Kingston relevait d'Ottawa. C'était le seul dans ce cas-là parce qu'il faisait partie de la Défense nationale. Leurs professeurs étaient bien payés. C'est donc une question d'argent qui a motivé mon choix. Quand je suis arrivé au Collège militaire, je gagnais 150 \$ par mois. Ce n'était pas le Pérou; comme tout débutant, j'étais au bas de l'échelle; il y avait des promotions en vue. Donc, c'est tout simplement parce que je songeais à l'avenir: je voulais enseigner, je voulais avoir femme et enfants et je voulais pouvoir faire vivre ma famille.

Et le hasard a fait le reste. En août 1920, voilà qu'un ami de mon père



vient à la maison et me demande ce que je comptais faire. Pour le moment, je n'avais pas d'autre avenir que de retourner au Collège d'Ottawa parce que là, au moins, je n'avais pas de pension à déboursier: je vivais chez mes parents et mon pauvre 75 \$ était à moi. Cet ami me dit: «Il y a une annonce au bureau de poste: on a besoin d'un professeur de français au Collège militaire royal». Je suis allé voir ça; c'était pour septembre. Je me suis lancé là-dedans parce qu'il n'y avait pas d'autre issue.

Pour obtenir le poste, il fallait, toutefois, passer par la Commission du service civil. Le concours était annoncé dans tout le pays. Il y avait trois commissaires: deux Anglais et un Canadien français, un Monsieur La Rochelle de Trois-Rivières, un homme charmant. Il fallait leur envoyer un curriculum vitae. Ils l'ont examiné. Ensuite, je vais voir M. La Rochelle qui me dit: «Mais, Monsieur, vous avez un diplôme de la Sorbonne! Vous êtes choisi. Il n'y en a pas un autre qui l'a.» Pas besoin de vous dire que le diplôme, c'était un simple certificat. Mais pour eux c'était kif-kif. Alors, il ajoute: «Écoutez, vous êtes nommé; mais seulement il faut aller passer un examen oral au Collège militaire. Il faut tout de même que le Général McDonnell vous accepte.» Ah, Bon Dieu! dans ce temps-là, Kingston, c'était le centre de l'Orangisme et du fanatisme. C'était jaune, à cent pour cent. Il y avait là un député jaune. Un

certain Hocken, sénateur de Toronto, était Orangiste. Quand vous pensez qu'à ce moment-là, le chef de l'armée canadienne, c'était Sir Sam Hughes, le Président des Orangistes. Aujourd'hui, les Orangistes ne tiennent plus le haut du pavé: ils n'ont plus d'influence. Mais, en 1920, ils menaient tout: les premiers ministres anglophones devaient être Orangistes pour arriver au pouvoir. Sir John A. MacDonald a été Orangiste; il ne s'en vantait pas, mais il l'a été.

En pensant que j'allais m'enfourer dans un milieu orangiste, et sans savoir pour combien de temps, j'ai eu la frousse. Tout à coup, je dis à mon père: «Je n'y vais pas! Sir Archibald McDonnell! paraître devant lui! il va m'écraser complètement! Non, je n'y vais pas.» Alors, mon père m'a rendu un grand service. Mon père m'a dit: «Écoute, tu vas aller à Kingston. Pars l'après-midi. Toutes tes dépenses sont payées par la Commission du service civil. Tu vas passer une nuit là. Le lendemain matin, tu vas aller voir le Général et lui parler. Ça va te plaire ou ça ne te plaira pas. Si ça te plaît, tant mieux. Si ça ne te plaît pas, tu t'en reviens. Tu n'auras pas un sou à déboursier.» Je suis donc parti avec ma canne d'étudiant, mon mouchoir et un pyjama. J'arrive à Kingston. Le lendemain matin, j'ai rendez-vous avec Major Greenwood, un Boisvert anglicisé cent pour cent, c'était le «staff adjudant». Je me présente devant Sir Archibald. Un homme qui voulait ab-

solument avoir des Canadiens français non seulement comme professeurs, mais comme élèves. Un homme francophile au possible. Un homme qui m'a reçu comme un bon papa — il avait une moustache blanche: «How are you?», puis tout ça... Il m'a parlé de ce que j'avais fait jusque-là. Toujours qu'à la fin, il me dit: «Well, when do you start?» Je lui réponds: «Sir, I have got to pass my oral examination.» Il me dit: «You had it.» C'était ça l'«oral examination», parler comme cela entre nous! Alors, j'ai dit: «Is that so?» — «Yes, yes, you had your oral examination.» — «When can I start?» — «Could'nt you start right away, today or tomorrow morning?» — «Sir, I just came with my stick, my handkerchief. I must go back and get my suitcase.» — «Well, go to Ottawa and come back as soon as you can.» Je suis alors rentré à Ottawa.

Au bout de cinq ans, je retournais à Ottawa où je voulais, de toutes façons, revenir à tout prix. Mais, je n'ai pas perdu mon temps pendant ces cinq années passées à Kingston. J'ai préparé mon doctorat. Ça valait la peine d'être en prison pendant cinq ans pour préparer son doctorat.

Y.G.: En 1923, vous obteniez, en effet, un doctorat en littérature de la Sorbonne après avoir présenté et soutenu comme thèse majeure le fruit de vos recherches sur les Relations des voyageurs (...). En fait, vous étiez le deuxième Canadien français, après Paul Morin, à recevoir ce diplôme de l'Université française.

S.M.: Paul Morin a reçu le sien le 17 juillet 1912. Il soutint alors une thèse de doctorat en littérature comparée: «Les sources de l'oeuvre de Henry Wadsworth Longfellow». Il avait déjà fait paraître *Le Paon d'email*, en 1911, imitant la Comtesse de Noailles dont il était le chouchou. Il a donc fallu onze ans pour être le deuxième. L'écart entre ces deux dates, 1912 et 1923, montre la pauvreté de notre formation en littérature, à cette époque.

Y.G.: Comment donc un jeune Franco-Ontarien du début du siècle a-t-il réussi à surmonter les obstacles immenses qui ont dû surgir pour l'empêcher de se distinguer de pareille manière?

S.M.: Dans ma vie, vous savez, il y a beaucoup de coïncidences extraordinaires. Il y a beaucoup d'impondérables: des douzaines. Remarquez bien que j'ai travaillé toujours très fort parce qu'il fallait travailler dans mon temps, et avec une absence lamentable de moyens. Mais, moi, tout de même, j'ai été chanceux.

Premièrement, le Père Louis Le Jeune, o.m.i., un Breton bretonnant, est arrivé à Ottawa, en 1902. Il est mort maintenant, mais il a passé toute sa vie dans notre capitale. Il s'intéressait à l'histoire et faisait des recherches pour écrire son gros dictionnaire biographique du Canada. Il demeurait tout près de chez moi. Il a fait beaucoup de recherches qu'il a mises à ma disposition. Dans la préface de mon livre sur *Les Relations des Voyageurs en Nouvelle France au XVII^e siècle*, je remercie le Père Le Jeune de m'avoir aidé. Sans lui, je crois que je n'aurais pas pu écrire ce livre. Il a été mon premier grand ami, mon auxiliaire.

Le deuxième appui, je l'ai reçu d'un professeur de la Sorbonne: il s'appelait Célestin Bouglé. En 1920, à Paris, j'ai suivi des cours de civilisation française. Nous avions une dizaine de professeurs, mais celui que j'aimais le mieux, c'était ce M. Bouglé, professeur de sociologie. Il donnait des cours sur les grands noms de l'histoire de la France. Un beau matin, à l'amphithéâtre Descartes, M. Bouglé donne un

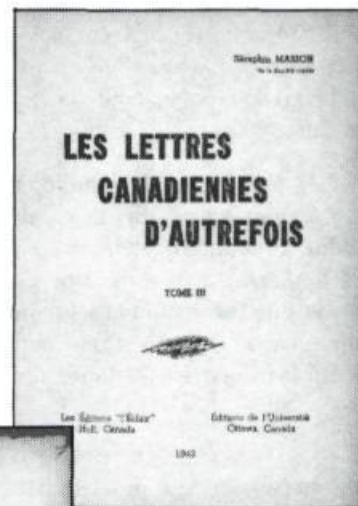
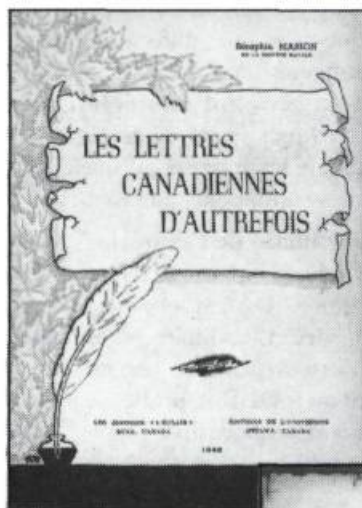
cours, puis nous dit: «Demain matin, je vous parlerai de Bossuet.» J'avais eu plusieurs cours sur Bossuet. Bouglé passait pour être un petit peu socialiste, enfin, un Breton, lui aussi. M. Bouglé était un écrivain qui avait un très beau style, clair: c'était très facile de prendre des notes avec lui. On ne peut pas en dire autant de tous les professeurs: souvent on est perdu devant des gens qui placent un peu partout. Alors, je me suis dit: «Tout de même, Bossuet, qu'est-ce qu'il va dire sur Bossuet?» Parce que, sur Bossuet, je me sentais ferré; je me demandais comment il allait traiter son sujet: Bossuet comme libre penseur? Ce matin-là, j'arrive à la Sorbonne, je m'installe et il commence à parler. C'a été mon plus beau cours sur Bossuet que j'aie jamais entendu. Enfin, un professeur de l'Institut catholique de Paris n'aurait pas pu être plus catholique que M. Bouglé l'a été à ce moment-là. Alors, dans la fougue de mes vingt ans, quand le cours a été terminé, je me précipite au bas des marches de l'amphithéâtre et je vais trouver Bouglé. Je ne le connaissais pas du tout. Il y avait dans ce cours un groupe d'une centaine d'étudiants, beaucoup d'Américains — c'était après la guerre, voyez-vous —, des Américains qui voulaient apprendre le français. Aussi, «Monsieur Bouglé, lui ai-je dit, je suis Canadien, Canadien-français; je viens vous faire un aveu...» et je lui raconte que c'était le plus beau



cours que j'avais jamais entendu sur Bossuet. Alors, il me dit: «Oh, vous savez, des fois, on fait des choses qui ne sont pas trop vilaines.» Il est devenu mon ami. Ensuite, on s'est rencontré quelquefois et, à la fin de l'année, il a donné un souper à quelques Américains et à moi-même. On était peut-être une dizaine dans sa maison. Mme Bouglé m'a dit une chose qu'on ne peut pas oublier: «Ah, vous, M. Marion, c'est la première fois que je vous vois, mais je vous connais par votre nom. Voyez-vous, vous vous appelez Séraphin et mon mari, Célestin. C'est à peu près la même chose.»

En 1921, je crois, mais je ne suis pas sûr de la date, l'Université McGill célébrait son centenaire et décide d'envoyer une invitation à toutes les universités d'Europe, francophones et anglophones. Qui est-ce qui est nommé délégué pour représenter la Sorbonne? Célestin Bouglé! Il m'écrivit tout de suite, parce que nous avions conservé des relations, et me dit: «Je tiens absolument à vous voir.» Les fêtes devaient durer une semaine, à l'automne, à l'Université McGill. Mais, moi, j'enseignais à Kingston. Je lui réponds tout de suite: «Ça serait difficile pour moi de m'absenter de Kingston à ce moment-là. Je n'oserais pas demander un congé simplement pour aller vous rencontrer. Mais Montréal, c'est tout près de Kingston; est-ce que vous ne pourriez pas venir au Collège militaire royal? Et voici un autre impondérable. M. Bouglé me répond: «Si c'est comme ça, je dois vous dire que je suis professeur à l'École militaire de Saint-Cyr et je voudrais me rendre à Kingston.» Et il ajoute: «Kingston est d'ailleurs sur mon chemin (une chose qu'il voulait absolument voir, c'était les chutes Niagara). On ne peut tout de même pas me demander de brûler les chutes! Je vais donc m'arrêter à Kingston et j'aimerais bien visiter votre Collège.»

Dans le temps, Sir Archibald McDonnell, le commandant général du Collège, était le commandant de l'une des quatre divisions de l'armée canadienne. Il avait de nombreux titres. Il avait fait la guerre, la première guerre. C'était un Écossais. Un Écossais formidable. Je vais donc le trouver et je lui raconte tout ça. Il me dit: «M. Bouglé de l'École militaire de St-Cyr?



Mais nous sommes sur un pied d'égalité au Collège militaire de Kingston. Nous allons le recevoir. Je vais convoquer tous les cadets dans le Sir Arthur Curry Hall et il va nous faire un discours. Nous allons passer une journée entière avec lui et il va rester dans ma maison.» Le jour venu, M. Bouglé s'amène, très content. Mais, imaginez-vous, Célestin Bouglé ne parlait pas un traître mot anglais et le commandant ne parlait pas français. Bouglé lui a dit: «Écoutez, je vais faire un discours quand même, un discours en français.» Et il me dit: «Vous, M. Marion, vous allez traduire ça, synthétiser ça en anglais.» J'ai répondu: «C'est bon.» Je pensais qu'il allait parler une demi-heure et moi, trois ou quatre minutes. On arrive devant tous les cadets au garde-à-vous. Le Général était là. Bouglé me dit: «Approchez-vous de moi.» Il commence à lire une phrase, assez longue, en français, puis il se tourne vers moi et me dit: «Traduisez.» Imaginez, il m'a fallu traduire ainsi, phrase par phrase, tout son discours. Ça été mon quart d'heure de Rabelais. Vous savez, il y avait là des cadets qui venaient de Montréal,

comme les fils Molson, le millionnaire, ou de Québec, comme les fils de Price, et qui parlaient le français comme vous et moi. Et je me disais qu'eux autres pouvaient savoir si je traduisais bien ou non! Mais M. Bouglé n'a vu que du feu. Il était très content. À son départ, le lendemain, il m'a encouragé à poursuivre mes études à la Sorbonne et il m'a assuré de son fidèle appui. Il n'a pas manqué à sa parole.

J'ai préparé ainsi ma thèse pendant que j'étais au Collège militaire de Kingston. J'avais une heure d'enseignement par jour: c'était le «farniente». J'avais donc le temps d'écrire. Mais j'ai eu d'abord ma maîtrise à l'Université d'Ottawa. Cette maîtrise de l'Université d'Ottawa, à Paris, c'était l'équivalent de la licence ès lettres, à la Sorbonne s'il-vous-plait! J'étais non seulement maître ès arts de l'Université d'Ottawa, mais également licencié ès lettres de la Sorbonne. Je me suis dit: «Avec ça, pourquoi pas le doctorat?» Je devais passer cinq ans à Kingston. Cinq ans! Si je n'avais pas entrepris ces études, je me serais trop ennuyé. C'était le temps de travailler. Un autre impondérable.

Y.G.: Vous avez donc soutenu votre thèse de doctorat à la Sorbonne sur les Relations des voyageurs en Nouvelle-France au XVII^e siècle. Ce fut certainement un grand moment pour vous. Comment cela s'est-il passé?

S.M.: J'étais Canadien, donc étranger. L'examen oral du doctorat exigeait la soutenance de deux thèses: une thèse majeure sur le sujet que j'avais choisi et une thèse mineure sur un sujet uniquement français. Dans mon cas, cette thèse mineure a été toute une histoire.

À l'Université d'Ottawa, j'avais étudié le Moyen Âge, la Renaissance, l'époque classique et même l'époque romantique: Lamartine, Musset et Victor Hugo, c'était assez rare, vous savez, dans ces temps-là. Mais un siècle que je n'avais pas étudié, c'était le dix-huitième siècle, c'est-à-dire Diderot, Voltaire, les encyclopédistes, des sacripants! Ce sont les membres du jury qui ont choisi le titre de la thèse française. Comme j'avais écrit ma thèse de maîtrise à l'Université d'Ottawa sur *Le Sentiment de la nature dans les lettres françaises depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours* (excusez du peu!), j'avais suggéré ce sujet. Un des membres du jury, M. Mornet, était un grand spécialiste de l'histoire du paysage dans la littérature française. Quand il a vu le titre suggéré, il l'a trouvé trop long et l'a restreint. En fait, j'ai appris qu'il était le grand spécialiste du sentiment de la nature dans la littérature du XVIII^e siècle. Il m'a dit: «Vous allez être interrogé sur le sentiment de la nature au XVIII^e siècle.» Vous comprenez, je ne connaissais rien, complètement rien sur ce siècle qu'on n'avait pas étudié à l'Université d'Ottawa, un siècle de malheur pour moi!

Mornet avait écrit trois gros volumes de 400 à 500 pages chacun sur le sentiment de la nature au XVIII^e siècle, que je n'avais pas lus et que j'ignorais complètement. Aussi, au lieu d'arriver à Paris le 18 juin comme je l'avais prévu (la soutenance avait lieu le 25), je me suis dit: «Je vais arriver le 3, il faut absolument que je lise ces trois volumes.» Je suis donc allé à la Bibliothèque nationale de Paris et là j'ai pris des notes. À ce moment-là, j'habitais près du jardin du Luxembourg. Je ne mangeais plus. C'était

l'époque des «cerises de France». J'en mettais quelques-unes dans ma poche, que je mangeais en marchant dans le jardin et en revoyant mes notes. Au bout de quelques jours de ce régime, j'avais résumé les volumes en quelques pages: je les connaissais par coeur.

Arrive le matin de l'examen. Trois heures de temps, en grande tenue, avec cravate noire. On est en bas, dans l'amphithéâtre. L'auditoire est en haut et les professeurs sont sur une estrade. On se sent au fond d'un puits. Ce n'est pas tellement «roboratif».

Mon examen sur le Canada français, ça n'a pas trop mal marché; j'étais satisfait de moi. Mais arrive la question de Mornet sur le sujet français. Il me demande: «Quels sont les livres que vous avez lus sur le sentiment de la nature au XVIII^e siècle? Moi, je lui réponds avec mon plus beau sourire: «Maître, j'ai lu vos trois volumes.» Mais je ne lui ai pas dit que j'avais lu ça quelques jours d'avance. Cette réponse l'a flatté. Alors il me dit: «Je vais vous poser une question: au cours de votre lecture de ce millier de pages, il y a certainement quelques-uns de mes propos que vous n'avez pas acceptés. C'est certain, c'est fatal; ce n'est pas une critique que je vous fais. Je voudrais que vous parliez de vos objections à mes assertions.» Ah, j'avais pensé à tout, excepté à ça! Je n'en avais aucune! Pour gagner du temps, j'ai répondu: «Maître, ... des objections ... catégoriques..., non... Pas une objection catégorique. Vous savez, ... vous êtes... un maître... et... moi... je suis ... un simple ... amateur. Peut-être, voulez-vous dire ... certaines ... nuances ... entre vous et moi.» Et, tout en parlant comme ça, je ne savais pas du tout ce que j'allais dire, mais je voulais gagner du temps. Je demandai à saint Joseph de m'inspirer: j'ai toujours eu une grande confiance en saint Joseph. Tout à coup, il me vient à l'esprit une phrase du Père Boyon, mon professeur de littérature à l'Université d'Ottawa. On avait tout de même étudié le romantisme et je songeai à l'initiateur du romantisme que fut Rousseau. Alors j'ai ajouté: «Maître, voici: c'est à propos de Jean-Jacques Rousseau. À telle page de votre ouvrage, vous dites que le sentiment de la nature, c'était quelque chose de naturel pour lui parce qu'après le XVII^e siècle,

qui était le siècle des sociétés, le siècle fade, le siècle de la raison raisonnante, ce fut le temps du sentiment et Jean-Jacques Rousseau est arrivé en son temps. Après un siècle de froideur, Jean-Jacques Rousseau, lui qui aimait la nature, est devenu paysagiste. Ici, je nuancerais ce jugement. Jean-Jacques Rousseau a d'abord voulu faire du socialisme. Il a d'abord voulu se donner aux êtres humains, mais il n'a pas réussi. Il a dû se réfugier en Suisse et, même là, on n'acceptait pas ses théories.» C'est à ce moment que j'ai cité ma fameuse phrase: «Bien, voyez-vous, *«le coeur humain est ainsi fait qu'il doit se donner à quelqu'un ou à quelque chose.»* Rousseau a voulu se donner à quelqu'un, à ses frères, aux hommes. Il a été rejeté. Alors, il ne lui restait plus qu'à se donner à quelque chose, qui était la nature.»

Savez-vous ce que M. Mornet m'a répondu? Les Français n'ont pas un complexe d'infériorité. D'ailleurs, c'est normal dans ce genre d'examen. Il m'a dit: «Monsieur, au début de votre interrogatoire, on se demandait si vous aviez un esprit critique, mais, après vous avoir entendu, je crois qu'on peut dire qu'avant longtemps, vous l'aurez.»

Y.G.: Au début de l'année 1925, vous quittez le Collège militaire de Kingston pour devenir traducteur de documents officiels aux Archives nationales à Ottawa. On comprend que vous ayiez quitté Kingston pour revenir dans votre ville natale, mais pourquoi un docteur en littérature de la Sorbonne quitta-t-il l'enseignement et la littérature pour la traduction et les documents officiels?

S.M.: Je n'ai pas quitté complètement l'enseignement. Mais, dans ce temps-là, voyez-vous, vu nos maigres salaires, il nous fallait, pour survivre, accomplir plusieurs travaux. Ainsi, j'étais aux Archives, la semaine, mais, en fin de semaine, des cours ont commencé à être implantés à l'Université d'Ottawa, le samedi après-midi, avec de nombreux étudiants.

Traducteur, c'est vrai. Mais j'étais surtout directeur des publications historiques aux Archives nationales où, évidemment, il fallait de la traduction. C'était un beau poste. Là aussi j'ai été chanceux. Car, aux Archives, se trou-

vait la collection à peu près complète de tous nos anciens journaux. Quand j'ai vu toute cette collection, je me suis dit: «J'ai trouvé là une mine.» L'idée m'est alors venue de dépouiller tout ça. Et mes neuf volumes consacrés aux lettres canadiennes d'autrefois portent, comme vous le savez, sur tous nos anciens journaux, depuis *La Gazette de Québec* de 1764 jusqu'à 1900. C'est tellement vrai que cette collection a été intitulée *Le journalisme, berceau des lettres canadiennes-françaises*. Dans ces volumes, je cite tous ces journaux. *La Minerve*, *Le Canadien*, etc. J'ai extrait la «substantifique moëlle» de tous ces journaux-là.

Y.G.: À peine deux ans après votre arrivée aux Archives nationales, soit en 1927, vous publiez un livre sur Pierre Boucher. Le manuscrit vous avait mérité le prix du Concours d'histoire du Canada. D'où vous est venu votre intérêt pour Pierre Boucher?

S.M.: Pierre Boucher m'intéressait à ce moment-là. Pourquoi lui plutôt qu'un autre? Je ne pourrais pas vous le dire. J'avais déjà des notes, un programme de travail, des idées de chapitres: le pionnier, le patriarche, etc. À ce moment-là, tout jeune, arrivé depuis peu à Ottawa, j'avais beaucoup de temps à ma disposition. Je travaillais. Le concours dont vous parlez était organisé par la Province de Québec uniquement pour cette année-là. Si j'ai été choisi, cela prouve qu'il y avait tout de même une pénurie de textes. Aujourd'hui, faites un concours d'histoire du Québec, vous aurez deux ou trois cents manuscrits. Vous en aurez peut-être le quart qui valent la peine d'être imprimés. Mais ici, j'ai eu une autre chance. Pour ce concours, il y a eu un jury composé de quelques membres. Un de ces membres était l'abbé Groulx, qui était tout jeune dans le temps et moi aussi. Mais on se connaissait parce qu'il venait aux Archives. Je pense que l'abbé Groulx a certainement voté pour moi.

Y.G.: Tout en travaillant aux Archives nationales, vous trouviez le temps et l'énergie non seulement d'écrire, mais aussi de fonder, avec quelques collègues de l'Université d'Ottawa, une «École des gradués» en cette institution. C'est à cette occasion, comme vous le mentionniez plus tôt, que vous avez repris, pour ainsi

dire, du service dans l'enseignement, et ce, de 1926 à 1952, soit pendant plus d'un quart de siècle. Avez-vous alors songé à implanter l'enseignement des lettres canadiennes à l'Université?

S.M.: Oui, mais pas avant le milieu du siècle, il me semble. J'ai attendu de publier mes ouvrages sur les lettres canadiennes d'autrefois. Mon premier volume est daté de 1927; le premier tome des *Lettres canadiennes d'autrefois*³, lui, date de 1939 et les autres livres que j'ai écrits ont paru ensuite jusqu'à 1960. Avec tous ces ouvrages, voyez-vous, il y avait tout de



même de quoi faire un cours sur les lettres canadiennes-françaises. Si je me souviens bien, j'ai donné mon premier cours sur ce sujet à l'Université d'Ottawa vers 1950. Mais j'ai démissionné en 1954 parce que j'ai fait une thrombose. J'ai failli mourir. Mais avec beaucoup de soins, et de la chance, j'ai survécu.

Y.G.: Avez-vous rencontré des difficultés pour faire accepter, à l'époque, une oeuvre qui s'intéressait non seulement à la littérature canadienne-française, mais aux origines de cette littérature? Car, si on se réfère au sentiment d'Olivar Asselin que vous citiez au début de cette entrevue, un des journalistes les plus réputés du temps, pour qui tout notre passé littéraire n'était rien d'autre que «vieille ferblanterie nationale», des obstacles ont certainement dû se dresser devant votre entreprise. Quelle fut la réception que le

public instruit a réservée à votre recherche?

S.M.: Il se vendait bien quelques volumes, mais il y avait peu d'acheteurs, en fait, presque pas. La vente fut très faible pendant dix-sept ans. Dans ce temps-là, chaque volume se vendait un dollar, un volume de trois cents pages, s'il-vous-plait! On publiait mille exemplaires. Mais l'auteur ne recevait rien, quasiment rien. À la fin de chaque année, on me faisait un compte rendu des droits d'auteur et il me revenait peut-être dix dollars. Mais voilà que, dans la dix-huitième année, vers 1962 environ, il s'est produit un réveil. D'abord, il y avait plus d'étudiants, plus de cours sur la littérature: l'enseignement spécialisé était donné partout. Tout à coup, les volumes se sont vendus. Une année, j'ai reçu 1 500 \$. Quelle chance, tout de même!

Il y a peu de temps encore, mes volumes se vendaient toujours à 1 \$. On pouvait se procurer toute la série de mes écrits aux Éditions de l'Université d'Ottawa pour 20 \$. Maintenant, ils se vendent à 2,50 \$. Une véritable aubaine.

Aujourd'hui, dans toutes les universités, ceux qui veulent faire des thèses de doctorat sur les lettres canadiennes-françaises d'autrefois sont obligés de lire mes ouvrages. Pascal a dit: «La gloire, c'est le soleil des morts.» Ça veut dire qu'il faut mourir avant d'être célèbre. Mais, moi, j'ai été chanceux, parce que je suis tout de même un peu célèbre et je suis encore en vie.

Y.G.: M. Marion, souvent on vous a appelé un «pionnier» des lettres canadiennes. Roger Le Moine, pour sa part, préfère vous comparer «aux découvreurs des temps anciens»⁴. Comment vous-même préférez-vous vous définir?

S.M.: Je préfère le terme de *découvreur* plutôt que *pionnier*. J'ai découvert, ça c'est vrai! Des pionniers dans notre littérature, il y en a d'autres. Vous avez Philippe Aubert de Gaspé qui a écrit *Les Anciens Canadiens*. Vous avez ensuite Joseph Doutre avec ses *Fiancés de 1812*, P.-J.-O. Chauveau qui a écrit *Charles Guérin*. Antoine Gérin-Lajoie a écrit notre première tragédie, *Le Jeune Latour*. Ce sont là des gens antérieurs à moi, qui se sont

intéressés à la littérature. Mais, moi, j'ai été un découvreur. Par exemple, on disait autrefois que le premier roman canadien-français était celui de Philippe Aubert de Gaspé. J'ai affirmé que notre premier roman était celui de son fils qui a écrit, à l'âge de 21 ans, *L'Influence d'un livre*, en 1837. Ça, c'est ma découverte. Aujourd'hui, il y a plusieurs critiques qui parlent de ce livre comme du premier roman, mais on ne mentionne pas que c'est ma découverte.

Y.G.: À votre avis, quels sont les travaux ou autres réalisations littéraires auxquels vos découvertes ont ouvert la route dans la critique de la littérature québécoise du XIX^e siècle?

S.M.: C'est difficile de prouver cela. D'abord, la plupart de ces gens-là je ne les connais pas. J'ai toujours été Franco-Ontarien, j'ai toujours vécu en Ontario. Si j'avais été au Québec, c'eût été différent. Toutefois, en Ontario, je pourrais peut-être dire que mon travail n'a pas été étranger, entre autres, à l'établissement du «Centre de recherche en civilisation canadienne-française», à l'Université d'Ottawa, ou à la publication des *Archives des lettres canadiennes françaises*. À ce sujet, j'ai une anecdote assez amusante à raconter.

M. Paul Wyczynski, le fondateur du Centre que vous mentionnez, me disait, un jour, en parlant de Pierre Savard, l'actuel directeur du Centre, qu'on l'avait interrogé sur ce dernier en demandant ce qu'il avait fait. Wyczynski a répondu: «Pierre Savard a remplacé M. Wyczynski.» Puis on lui demanda: «Et vous, M. Wyczynski, qu'est-ce que vous avez fait?» — «Moi, a répondu Wyczynski, eh bien, j'ai remplacé M. Marion!» J'ai fondé ce Centre de recherche avec mon enseignement, mais sans un sou. Tandis qu'aujourd'hui, c'est différent, avec les subventions du Conseil des arts du Canada et de M. Bill Davis qui ne veut pas de Province bilingue, mais qui est bien prêt, tout de même, à donner de l'argent à certaines institutions. Bien sûr, je n'ai pas été lié de façon directe à l'organisation de ce Centre de recherche à cause de ma maladie en 1954. Ma carrière universitaire s'est arrêtée là. Mais j'ai poursuivi mes travaux, j'ai

continué à écrire et à m'intéresser aux belles-lettres.

Y.G.: À propos de Lionel Groulx que vous receviez fréquemment chez vous lors de ses passages à Ottawa, vous avez dit que, dans l'intimité, il quittait ses envolées de grand orateur et vous ouvrait volontiers son cœur⁵. Pourrais-je vous demander, M. Marion, de nous ouvrir ici votre cœur et de nous confier quels ont été les gens et les livres qui ont eu une influence importante sur votre vie, votre pensée, votre langue?

S.M.: Premièrement, les Soeurs-Grises-de-la-Croix qui m'ont enseigné à l'école élémentaire Garneau et Marie-de-Lourdes, la Supérieure, une femme supérieure, à tous points de vue. Une maîtresse femme. C'était de bonnes institutrices qui travaillaient pour rien. Il n'y avait pas d'argent, mais le feu sacré; l'enthousiasme aussi. Je puis dire qu'avec elles, vous touchez aux racines de ma vocation.

Ensuite, le Père Joseph Boyon o.m.i., mon professeur de littérature, dont j'ai parlé précédemment: un bon critique. Dans ce temps-là, les critiques en littérature française, c'était Brunetière, Jules Lemaître, René Doumic; ces noms étaient célèbres. Évidemment, je m'en suis inspiré.

Il y a eu également le Père Louis Le Jeune, historien, qui m'a beaucoup aidé dans mes recherches historiques.

Enfin, il y a mon cher oncle, le Père Albert Marion, dominicain, auteur d'un seul livre, *Le Problème scolaire étudié dans ses principes*, publié à Ottawa, en 1920. Ce cher oncle, je l'invoque tous les jours. C'est un martyr, un grand martyr. Tous les Marion, vous savez, vivent jusqu'à 80 ans. Lui, il est mort à 50 ans. Il était régent des études chez les Dominicains à Ottawa. Arrive la question du Règlement XVII en Ontario. Ici j'aurais toute une conférence à faire, mais je résume. Dans le domaine de l'éducation, il y a trois autorités: l'enfant relève d'abord de ses parents; il relève de l'Église parce qu'il est baptisé — quand il est baptisé; il relève enfin de l'État. Cela veut dire que, dans le domaine de l'éducation, les parents ont des droits sur l'enfant, l'Église a des droits sur l'enfant; l'État a des droits sur l'enfant. Or, au moment de l'affaire du Règlement XVII,

en Ontario, qui interdisait l'usage du français dans les écoles, l'État, évidemment, a abusé de ses droits. Eh bien, la thèse de l'oncle Marion était celle-ci: avec le Règlement XVII en Ontario, l'État a abusé de ses droits. Mais l'abus, ajoutait-il, n'enlève pas l'usage. Enlever l'abus, et l'État reste avec ses droits. C'est alors que presque tout l'épiscopat québécois s'est ligué contre l'oncle parce que l'oncle, même s'il désapprouvait le Règlement XVII, reconnaissait ses droits à l'État. L'épiscopat ne voulait pas de ça: l'État ne devait rien faire, simplement intervenir quand l'un des parents refusait d'envoyer les enfants à l'école, en forçant le parent à agir. Ça ce sont des droits privatifs, mais des droits positifs, non.

Le chef de cette cabale contre l'oncle était Mgr Courchesne de Rimouski. Cette histoire est allée jusqu'au délégué apostolique. Un jour, le délégué vient voir l'oncle dominicain et lui dit: «Mon fils, je viens vous demander si vous êtes prêt à m'obéir.» L'oncle répond: «Ne posez pas la question. J'ai fait voeu d'obéissance. C'est d'avance accordé.» — «Même... même si vous avez raison, est-ce que vous allez m'obéir?» — «Oui.» Il faut que je vous dise que cette thèse, ce livre-là avait été sa maîtrise à Rome. Ce sont les grands Dominicains qui avaient approuvé sa thèse avec un nihil obstat, un imprimi potest, etc. Alors, le délégué lui dit: «Bien, voici, votre ouvrage (c'était une 3^e édition, ça se vendait assez bien), je vous défends (cette scène se passait dans la cellule de l'oncle; c'était son premier ouvrage, son seul ouvrage: vous savez, le premier ouvrage, c'est comme le premier enfant, c'est... c'est de la vie!), je vous défends de vendre un seul de ces volumes, je vous défends de les prêter, je vous défends de vous en servir. Vous allez garder tout cela absolument dans votre chambre jusqu'à nouvel avis de ma part.» L'oncle a dit: «Oui, j'accepte.» C'était pendant l'hiver de 1923. Arrive 1924. Ma femme et moi, nous nous sommes mariés. C'est lui qui a béni notre mariage à St-Léon de Westmount, à Montréal. Au bout de quelques semaines, il est mort, emporté par une embolie et le découragement.

En septembre suivant, le Supérieur du Scholasticat des Pères Oblats, le

Père Villeneuve, dit à sa centaine de séminaristes: «Désormais, nous allons enseigner la thèse du Père Marion. C'est lui qui a raison.» Et le pauvre oncle n'a même pas pu voir son triomphe. Avoir raison et mourir. Il a sacrifié sa vie. Pour lui la gloire a été le soleil des morts.

Y.G.: Une chose qui frappe quand on lit les nombreux articles que vous avez écrits sur l'histoire du Canada français, c'est la constante référence que vous faites à des sources de langue anglaise, citées textuellement la plupart du temps, pour appuyer vos dires. Certains pourraient penser que vous accordez plus de poids aux affirmations des historiens anglophones qu'aux assertions des nôtres. Quel est l'intérêt de cette méthode?

S.M.: J'ai prononcé beaucoup de conférences dans tout le Canada, pendant des années. J'ai donné mes premières conférences à 20 ans. Donc, plus de soixante ans de conférences! Mais quand j'ai été envoyé dans tout le Canada par les Canadian Clubs et ensuite par le Conseil de la Vie française en Amérique, et même à Ottawa et dans les environs, je m'adressais à des auditoires anglophones et je parlais anglais. Quand j'étais jeune, surtout (je vous parle du pli qui a été pris alors à 20 ans), lorsque je faisais une assertion, je voulais m'appuyer sur quelqu'un. J'ai commencé par m'appuyer sur nos historiens canadiens-français: François-Xavier Garneau, Thomas Chapais, l'abbé Groulx et combien d'autres. Mais pour les auditoires anglophones, c'est comme si je parlais grec. Ils ne comprenaient pas le français et ils connaissaient peu de choses sur notre histoire. Citer nos auteurs devant eux? C'était perdre son temps. Je voulais pourtant les convaincre. Quand j'ai constaté cela, je me suis dit que ça serait beaucoup plus simple si je citais leurs auteurs à eux: les historiens anglophones. Si je m'appuyais sur ceux-là, alors mes auditeurs ouvriraient les yeux. J'ai donc commencé par lire tous les auteurs anglo-canadiens. Je les ai tous lus, pendant vingt ans. Savez-vous que la majorité de ces historiens sont francophiles? Eux autres voient la vérité, mais les Orangistes, eux, sont des ignorants. Et la méthode a produit ses fruits. Par exemple, après une conférence devant

La Société des éducateurs de l'Ontario, à Toronto, le Président de la réunion est allé voir la Présidente de la Société et lui a dit: «Qu'est-ce que vous pensez de la conférence de M. Marion?» Elle a répondu: «Il faut bien que j'accepte son point de vue parce que les auteurs de ses citations ont été mes professeurs. Il faut bien que je l'accepte.» J'ai donc continué comme ça. Quelquefois, on m'a dit: «N'êtes-vous pas raciste?». Alors j'ai répondu: «Pardon, si je suis raciste, c'est Lower qui est raciste, c'est Creighton, parce que ce sont leurs paroles.»

Ce n'est pas parce que je méprisais nos historiens canadiens-français, pas du tout. Cette méthode est bien à moi, et j'en suis fier. Je vous défie de trouver quelqu'un parmi les historiens canadiens-français d'aujourd'hui qui a adopté cette méthode. Quand on écrit des livres, on n'a pas le temps de lire les livres des autres, en règle générale. Personne n'a le temps de lire tous ces historiens anglophones comme je l'ai fait, moi, surtout après ma maladie alors que je n'écrivais pas tellement. Je lisais et je prenais des notes.

Y.G.: M. Marion, vous êtes un témoin du passé, mais aussi un homme qui s'interroge sans cesse sur l'avenir. Je ne vous demanderai pas de jouer au prophète, mais de nous livrer votre pensée la plus intime sur l'avenir qui semble nous attendre, nous les francophones, dans ce pays?

S.M.: Au fond, il y a toujours eu deux solitudes. *Toujours*. Et là maintenant, ce qui est plus grave, c'est que les anglophones québécois crient comme des putois à cause de la loi 101 ou de la loi 67. Si nous autres, Franco-Ontariens, on avait eu, lors du Règlement XVII, la moitié des droits et des privilèges qu'ils ont, eux, depuis plus d'un siècle, on aurait été au comble du bonheur, on aurait été aux oiseaux. Mais, dans toute cette épopée, actuellement, l'Ontario français comme l'Acadie et les Franco-Manitobains ne sont que les avant-postes; le Québec, lui, c'est le poste par excellence du français en Amérique. Depuis Rio Grande jusqu'au Pôle Nord, le Québec est une oasis française dans une mer anglophone. Il est concevable que les avant-postes tombent et que le poste subsiste. Mais ce qui n'est pas concevable,

c'est que le poste tombe et que les avant-postes subsistent. Cela veut dire que la bataille définitive, c'est au Québec qu'elle va se faire. Ce n'est pas au Manitoba, ni à Vancouver, ni au Cap Breton: c'est au Québec! Je ne suis pas séparatiste. Je suis Franco-Ontarien. Mais je crois qu'étant donné que, depuis un siècle, les Canadiens français sont persécutés au pays, même au Québec (et récemment avec l'affaire du droit de veto), le Québec s'est dit que c'était bien simple, c'est «nous autres qui allons décider du sort du français en Amérique du Nord». À ce sujet, je vous conseille de lire mon article intitulé «La Survie du Québec francophone est-elle assurée?»⁶. Je dis là qu'elle ne l'est pas, même dans le Québec.

Voyez-vous, sur le plan naturel, je suis cent pour cent pessimiste. Mais, sur le plan surnaturel, qui dépasse le premier, je suis cent pour cent optimiste. Pourquoi? Je suis peut-être vieux jeu, mais je crois encore que «l'homme s'agite et Dieu le mène». L'histoire du Canada français, au fond, c'est une succession de miracles. Il y a eu le miracle de la revanche des berceaux, mais maintenant, il va y avoir d'autres miracles. Je crois à la possibilité des miracles et je dis que c'est seulement un miracle ou des miracles qui peuvent nous sauver. □

1. Sur les pas de Séraphin Marion, série de cinq émissions d'une heure diffusée sur les ondes de CBOF-FM (102,5), Radio-Canada, du 10 mars au 7 avril 1980. Recherche: Robert Choquette; interviews: Fernan Carrière; animation: Claude Lavoie; réalisation: Muriel Cantin et Michel Samson.
2. Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1918.
3. Tous les volumes ont été publiés aux Éditions de l'Université d'Ottawa.
4. «Un Franco-Ontarien se raconte», *Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française*, Université d'Ottawa, No 21, Déc. 1980, p. 21.
5. Séraphin Marion, «L'Abbé Groulx, raciste?» in *La Voix franco-ontarienne*, Vol. 1, No 12, 6 déc. 1982, p. 1.
6. Cahier des Dix, Québec, Les Éditions des Dix, No 41, 1976, p. 61-79.